



DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
-----  
COMMUNE DE DOMPIERRE SUR YON  
-----

**Arrêté n° 2025-211 – réfection voirie les Petites Vergnes du 06-10-2025 au 10-10-2025**

**LE MAIRE DE DOMPIERRE SUR YON,**

**VU** la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

**VU** le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

**VU** l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

**VU** la demande formulée par EIFFAGE ROUTE SUD OUEST demeurant à TSA 70011 chez SOGELINK 69134 DARDILLY cedex ;

**Considérant** qu'en raison de réfection voirie du 06-10-2025 au 10-10-2025 aux Petites Vergnes, il y a lieu de restreindre la circulation;

## ARRETE

**ARTICLE 1** : Du du 06-10-2025 au 10-10-2025, la circulation et le stationnement seront interdits dans la les Petites Vergnes.

**ARTICLE 2** : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de la Société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST.

Il revient à l'entreprise de travaux de réaliser une vérification du compactage par essai réalisé avec un pénétromètre dynamique de type Panda®

L'entreprise devra prévenir les riverains 2 jours avant la date d'intervention.

**ARTICLE 3** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 4** : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de DOMPIERRE SUR YON.

**ARTICLE 5** : Le Maire de la commune de DOMPIERRE SUR YON,  
le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la VENDEE,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont  
ampliation sera adressée à :

– EIFFAGE ROUTE SUD OUEST

A DOMPIERRE SUR YON, le 08/10/2025

Le Maire  
François GILET

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "DOMPIERRE SUR YON" and "Mairie" and features a central emblem. The signature is a continuous, flowing line that loops around the stamp.

Publié ou notifié

Le 20/10/25

## Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803223375



N° 14024\*01

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : MINETTE Prénom : Aurélien

Dénomination : EIFFAGE ROUTE SUD OUEST Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011

Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France

Téléphone 0251273610 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : eiffage-route-ouest-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

## Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Petites Vergnes

Code postal 85170 Localité : BELLEVIGNY

## Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Réfection de voirie

N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(0)</sup> :

Date prévue de début des travaux : 06/10/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 5

## Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 5 Date de début de réglementation 06/10/2025

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue

Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

**Circuler**

Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**

véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal     Localité : ..... Pays : .....

Téléphone           Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 2 3 0 9 2 0 2 5

Nom : MINETTE Prénom : Aurélien Qualité : .....

 Signature certifiée Sogelink